

FICHE DE PRÉSENTATION DES PROJETS ET PROGRAMMES DE L'AUTORITÉ DU BASSIN DU NIGER (ABN)

Redynamisation du site web de l'ABN

I. TITRE DU PROJET

PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE BASSIN DU NIGER (PIDACC/BN) COMPOSANTE CÔTE D'IVOIRE

II. COORDONNATEUR

Coordonnateur National PIDACC/BN Composante Côte D'Ivoire :

Lieutenant-Colonel OUATTARA Doyoumon Siaka,

Tel : (+225) 0748147110 / 0102295348

Email : odoyoumon@gmail.com

III. PRESENTATION DU PROJET OU PROGRAMME

a. CONTEXTE / PHOTOS

Face aux menaces d'ensablement que subit le Bassin du fleuve Niger, l'ABN a exécuté avec succès de 2005 à 2011, le Programme de Lutte contre l'Ensablement dans le Bassin du Niger (PLCE/BN) dans trois Etats membres que sont le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Ce Programme a été financé à plus de 28 Milliards de FCFA par la BAD, l'UEMOA, les Etats membres et les populations bénéficiaires.

Au regard des multiples résultats satisfaisants obtenus par les pays bénéficiaires du Programme de Lutte Contre l'Ensablement dans le Bassin du fleuve Niger (PLCE/BN), l'ABN a initié avec l'appui financier de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Commission Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), de la Facilité Africaine de l'eau (FAE) et du Consortium pour les Infrastructure en Afrique (ICA), la seconde phase dudit Programme régional dénommé «Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN)», en vue non seulement de consolider les acquis du PLCE/BN, mais aussi de les étendre aux autres pays membres du bassin du fleuve Niger.

Parallèlement, la Côte d'Ivoire s'est engagée depuis 2011 dans le processus REDD+ en vue d'inverser la tendance de la déforestation. Elle a été sélectionnée comme pays pilote de la 2ème phase du Programme d'Investissement Forestier (PIF) pour mettre en œuvre des projets transformationnels sous le pilotage conjoint de la Banque Mondiale (BM) et de la BAD. La Côte d'Ivoire a préparé un Plan d'Investissement (PI) pays qui a été approuvé en juin 2016 par le Sous-Comité FIP pour un montant total de 24 millions US dollars. Le Projet de restauration du Capital Forestier et d'Amélioration de la Résilience des régions du centre (PCFAR) est l'un des deux projets du PI qui a été identifié pour être préparé et supervisé par la Banque.

Pour une meilleure synergie d'actions, une économie d'échelle et pour conforter les cofinancements attendus des autres partenaires, il a été convenu que le PCFAR soit intégré comme une composante du PIDACC/BN de la Côte d'Ivoire. Le PIDACC/BN composante Côte d'Ivoire est ainsi un des premiers programmes entrant dans le cadre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du pays.

Le 7 novembre 2018, le Conseil d'Administration de la BAD a approuvé le financement du PIDACC/BN, à la suite de la réunion de négociation des Accords tenue du 11 au 13 octobre 2018 à Abuja (Nigeria). Le premier accord de financement est un don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), signé le 21 mars 2019 entre la BAD et l'ABN. Ensuite ont suivi les signatures des différents accords entre les Gouvernements des Etats membres de l'ABN et la BAD.

Pour la Côte d'Ivoire, **deux accords de don** (Union Européenne et le Fonds Stratégique pour le Climat FSC) et **deux accords de prêt** (FSC et Fonds Africain de Développement FAD) ont été signés le 7 mai 2019 et un accord de don (Fonds Vert pour le Climat -GCF), le 20 décembre 2020, ainsi qu'un accord de prêt, le 17 janvier 2022 entre le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et la BAD. La BAD intervient en qualité d'agence d'exécution des différents fonds.

Le programme a été officiellement lancé le 02 Mai 2019 à N'Djamena (au Tchad) au niveau régional, en présence des représentants des Etats Membres, des partenaires techniques et financiers, de la coordination nationale des usagers et usagères des ressources naturelles du bassin du Niger et du Secrétariat Exécutif de l'ABN.



Siege de l'unité de coordination du PIDACC/BN Composante Côte d'Ivoire

a. Objectifs du projet

L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration de la résilience des populations et des écosystèmes du bassin du fleuve Niger par une gestion durable des ressources naturelles.

L'objectif sectoriel du programme est de contribuer à l'amélioration de la résilience des écosystèmes du fleuve Niger et des populations et d'augmenter la capacité de séquestration de carbone.

Les objectifs spécifiques visés sont :

- Préserver les écosystèmes du bassin du Niger, notamment à travers la réduction du processus d'ensablement du fleuve Niger ;
- Améliorer la résilience des systèmes de production agropastoraux,
- Améliorer la gestion intégrée et partagée des ressources naturelles et
- Augmenter la couverture forestière de l'ancienne boucle du cacao.

A la fin du projet, il est souhaité que :

- Les écosystèmes sont restaurés et mieux gérés ;
- Les productions sont sécurisées et augmentent ;
- La capacité d'adaptation au changement climatique est renforcée.

b. Composantes du projet

Le projet s'articule autour de trois composantes et des sous-composantes dont certaines sont spécifiques à la Côte d'Ivoire :

Composante 1 : Développement de la résilience des ressources naturelles et des écosystèmes :

Sous composante (S/C) 1.1 : Protection des ressources et des écosystèmes ;

S/C1.2 : Renforcement de la gestion partagée des ressources naturelles ;

S/C1.3 : Appui au développement des plantations forestières et agroforestières ;

Composante 2 : Développement de la résilience des populations :

S/C2.1 Développement des infrastructures à buts multiples ;

S/C 2.2 Mesures d'accompagnement et de protection sociale ;

S/C 2.3 Développement des chaînes de valeurs agricoles ;

S/C 2.4 Renforcement de capacités.

Composante 3 : Coordination et gestion du Projet.

Les sous-composantes 1.3, 2.3 et 2.4 sont spécifiques à la Côte d'Ivoire et concernent surtout la zone Centre.

Les questions du genre et de la protection de l'environnement sont intégrées de manière transversale à toutes les composantes.

c. Description

Le PIDACC/BN, composante Côte d'Ivoire, s'inscrit dans une approche intégrée de développement durable. Il prévoit des activités de reboisement, de protection des berges, de lutte contre l'érosion, ainsi que des mesures d'adaptation au changement climatique. Le projet est structuré en phases, avec un suivi continu pour garantir l'atteinte des résultats escomptés. Les méthodologies employées incluent la gestion participative, le renforcement des capacités locales et l'intégration des dimensions de genre et d'environnement dans toutes les actions entreprises

IV. PARTENAIRES STRATEGIQUES, COLLABORATEURS ET PARTIES PRENANTES

a. Listes des principaux partenaires, financeurs

SOURCES DE FINANCEMENT	DE	MONTANT	PART RELATIVE
GCF DON		2 781 553 540	17%
GCF PRÊT		570 146 661	4%
UE DON		931 503 448	6%
FAD PRÊT		3 906 495 494	24%
FSC (PIF) DON		1 433 818 325	9%
FSC (PIF) PRÊT		3 454 144 907	22%
ABN/FEM DON		314 575 200	2%
CONTREPARTIE ETAT		1 842 827 677	11%
BENEFICIAIRES		841 684 181	5%
TOTAL GENERAL		16 076 749 433	100%

b. Parties prenantes impliqués dans le projet :

➤ Les partenariats locaux

- **Gouvernement ivoirien** : Ministère des Eaux et Forêts, Ministère du Plan, Ministère de l'Economie et des finances, Ministère du budget et du portefeuille de l'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère de l'Agriculture, Ministère des Ressources Animales et Halieutiques.
- **Collectivités locales** : Conseils régionaux, mairies, et autorités locales des zones d'intervention.
- **Communautés locales** : Agriculteurs, pêcheurs, éleveurs, autorités coutumières et religieuses, associations de femmes et de jeunes.
- **Organisations de la société civile** : ONG locales, coopératives agricoles, associations de développement communautaire.
- **Secteur privé** : Entreprises locales impliquées dans l'agriculture durable, la gestion de l'eau, et les énergies renouvelables.

➤ Régionaux et internationaux.

- **Autorité du Bassin du Niger (ABN)** : Institution régionale coordonnant les activités du projet dans l'ensemble des pays riverains du Niger.
- **Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)** : Partenaire pour les politiques de gestion durable des ressources en eau.
- **Union du Fleuve Mano (UFM)** : Pour les synergies de développement dans les régions transfrontalières.

- **Organisations régionales environnementales** : CILSS (Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel), UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine).
- **Partenariats internationaux** :
 - **Banque Africaine de Développement (BAD)** : Principal bailleur de fonds du projet PIDACC-BN.
 - **Fonds pour l'environnement mondial (FEM)** : Co-financement pour les actions climatiques et la préservation de la biodiversité.
 - **Fonds Vert pour le Climat (FVC)** : Appui aux initiatives d'adaptation au changement climatique.
 - **Coopération bilatérale et multilatérale** : Partenariats avec l'Union Européenne.

V. RÉSULTATS ATTENDUS

- Les écosystèmes sont restaurés et mieux gérés ;
- Les productions sont sécurisées et augmentent ;
- La capacité d'adaptation au changement climatique est renforcée.
- Renforcement de la coopération régionale en matière de gestion des ressources en eau.

VI. DURÉE DU PROJET

La durée de mise en œuvre du PIDACC/BN, Composante Côte d'Ivoire, prévue initialement pour une période de six (6) ans (2019-2024) a été prorogée jusqu'au 31 décembre 2027, avec un déploiement progressif des activités selon les phases du projet. Cette durée permet d'assurer l'atteinte des objectifs fixés en matière de résilience environnementale, d'adaptation climatique et de restauration des terres dégradées. Un suivi-évaluation continu est réalisé pour mesurer l'impact et ajuster les stratégies en cours de projet.

Date de début : juillet 2019

Date de fin : 31 décembre 2027.

VII. FINANCEMENT ET RESSOURCES

Le coût total de la Composante Côte d'Ivoire, y compris les imprévus en hors taxes et hors douanes, est estimé à **16 076 749 433 FCFA** financé à hauteur de :

- **13 392 237 575 FCFA (83,30%)** (constitué de **5 461 450 513 FCFA** de dons et **7 930 787 062 FCFA** de prêts), par les partenaires techniques et financiers ;
- **1 842 827 677 FCFA (11,46%)** par l'Etat, et ;
- **841 684 181 FCFA (5,24%)** comme contribution en nature des populations bénéficiaires.

En termes de ressources mobilisées :

- Ressources matérielles : équipements de reboisement, infrastructures de protection des berges, matériel agricole durable.

- Ressources humaines : ingénieurs agronomes, techniciens environnementaux, experts en gestion de l'eau, agents de sensibilisation communautaire.

Ces ressources permettront de garantir la mise en œuvre efficace des activités du projet, en assurant un suivi rigoureux et un impact durable sur les populations locales.

VIII. LOCALISATION OU ZONES D'INTERVENTIONS

La zone d'intervention de la composante Côte d'Ivoire du PIDACC/BN est divisée en deux grandes zones :

1. Zone Centre : elle comprend cinq régions administratives (Bélier, Gbêkê, N'Zi, Moronou, Iffou) ainsi que la ville de Yamoussoukro. Cette zone couvre une grande partie de l'ancienne « boucle de cacao » et s'étend sur une superficie de **25 965 km²**.
2. Zone Nord-Ouest : elle couvre la portion nationale du bassin du Niger, localisée au Nord-Ouest du pays. Elle s'étend sur **28 982 km²** et englobe trois régions administratives : Bagoué, Kabadougou et Folon.

L'Unité Nationale de Coordination du Programme est basée à Yamoussoukro. L'antenne régionale est installée à Odienné, dans le sous-bassin du Niger.

La répartition par zone se résume comme suit :

RÉGIONS CONCERNÉES	DÉPARTEMENTS TOUCHES
Zone centre	
BELIER	YAMO USSOUKRO
	TOUMODI
	DIDIEVI
GBÊKÊ	BOUAKE
	SAKASSOU
	BEOUMI
N'ZI	DIMBOKRO
	BOCANDA
	KOUASSI-KOUASSIKRO
MORONOU	BONGOUANOU
IFFOU	DAOUKRO
	OUELLE
	M'BAHIKRO
Zone nord-est	
BAGOUE	BOUDIALI
	KOUTO
	TINGRELA
KABADOUGOU	ODIENNE
	SAMATIGUILA
	GBELEBAN
	MADINANI
FOLON	MINIGNAN
	KANIASSO

IX. CONTACT

Nom, téléphone, et email de la personne responsable ou du chargé de communication pour ce projet :

TUO YETCHAWA

Tel : (+225) 07 09 56 04 89

Email : tuoyetchawa@yahoo.fr

X. EQUIPE DE MISE EN ŒUVRE

Présentation des membres de l'équipe, nom, prénom, contact, poste et titre

Ordre	Noms et prénoms	Contacts	Poste	Titre	Genre	Lieu de service
01	OUATTARA Doyoumon Siaka	07 48 14 71 10	Coordonnateur National	Ingénieur principal des Eaux et Forêts	M	Yamoussoukro
02	GUY – SERGE GUILLAUME BEKON	07 58 58 50 41	Expert en Suivi- Evaluation, Coordonnateur National Adjoint	Ingénieur principal des Eaux et Forêts	M	Yamoussoukro
03	TUO YETCHAWA	07 09 56 04 89	Expert Développement Social et Genre	Ingénieur des Eaux et Forêts	M	Yamoussoukro
04	KONE KOUHOUNATCHO HO ARTHUR	07 09 85 51 80	Responsable des travaux forestiers	Ingénieur des Eaux et Forêts	M	Yamoussoukro
05	KOUAME KOFFI ERIC MICHEL	07 08 06 76 69	Responsable du Développement des chaines des valeurs agricoles	Ingénieur Agroéconomiste	M	Yamoussoukro
06	ADAGBA AHOUA STANISLAS	07 07 80 62 94	Expert en Sauvegarde Environnementale	Ingénieur des Eaux et Forêts	M	Yamoussoukro
07			Expert en Sauvegarde Sociale			Odienné
08	SORO SOUNGALO		Chef antenne Régionale d'Odienné intérimaire			Odienné
09	SORO SOUNGALO	07 07 70 63 13	Responsable des travaux de conservation des eaux et des sols / Défense et restauration des sols	Ingénieur des Eaux et Forêts	M	Odienné
10	KOFFI YAO FRANCIS		Responsable des travaux d'infrastructures	Ingénieur Hydraulicien	M	Odienné
11	BAYE TEMOMIN ALEX ROMARIC	07 58 41 27 00	Assistant de suivi-évaluation	Ingénieur des Eaux et Forêts	M	Odienné

Ordre	Noms et prénoms	Contacts	Poste	Titre	Genre	Lieu de service
12	KOUASSI MANZAN N'GUETTIAJEAN	07 47 49 38 87	Assistant en développement social et genre	Attaché Social	M	Odienné
13			Assistant passation des marchés publics			Odienné
14	M'GBRAH KOUAKOU	07 08 52 63 31	Responsable Administratif et Financier		M	Yamoussoukro
15	ZEHA YASSI LEON-PAUL	07 79 36 36 28	Expert passation des marchés publics		M	Yamoussoukro
16	MINHOON GUELABEI JACQUES HERMAS		Comptable UNCP		M	Yamoussoukro
17	KOFFI YAO CESAR	07 49 87 79 92	Comptable de l'Antenne Régionale		M	Yamoussoukro
18	BAMBA MAMITOU DOULA YE	05 06 41 51 21	Agent de liaison Odienné		M	Odienné
19	KONAN DJEBA JEAN-CHARLES		Agent de liaison UNCP		M	Yamoussoukro
20	EKOMIE MINKOUE TANIA JESSICA		Secrétaire UNCP		F	Yamoussoukro
21	N'GUETTIA ABENAN ZOUBIA		Secrétaire Odienné		F	Odienné
22	KOUASSI KOUAME NESTOR		Chauffeur UNCP		M	Yamoussoukro
23			Chauffeur UNCP			Yamoussoukro
24			Chauffeur UNCP			Yamoussoukro
25	DIARASSOUBA YACOUBA		Chauffeur Odienné		M	Odienné
26	GOHI SEBON JEAN-CHARLES	07 08 37 28 39	Chauffeur Odienné		M	Yamoussoukro
27	YAMIEN JEAN PAUL DIDIER	07 14 27 25 84	Chauffeur Odienné		M	Odienné
28	KOUAME Amani Paterne	07 47 29 06 76	Animateur Rural	Assistant des Productions Animal et Végétale	M	Daoukro
29	ZOGBO Née Zobo Zoukoui Estelle	01 02 37 24 58	Animateur Rural	Moniteur des Productions Animal et Végétale	F	Daoukro
30	GUIHAN Mangnon Germain	01 42 45 20 47	Animateur Rural	Assistant des Productions Animal et Végétale	M	M'Bahiakro
31	YAO Akissi Marie Angèle	07 07 27 73 44	Animateur Rural	Moniteur des Productions Animal et Végétale	F	M'Bahiakro
32	MONDON Mondon Samuel	07 57 92 91 56	Animateur Rural	Moniteur des Productions	M	M'Bahiakro

Ordre	Noms et prénoms	Contacts	Poste	Titre	Genre	Lieu de service
				Animal et Végétale		
33	AHOUA Kaga Alain	07 07 46 93 60	Animateur Rural	Assistant des Productions Animal et Végétale	M	Bocanda
34	SILUE Karna David	05 54 60 40 15	Animateur Rural	Moniteur des Productions Animal et Végétale	M	Bocanda
35	EHOUE Yapi Guy Olivier	07 07 96 96 55	Animateur Rural	Assistant des Productions Animal et Végétale	M	Kouassi- Kouassikro
36	KPADE Stéphane Ange	07 49 88 48 93	Animateur Rural	Moniteur des Productions Animal et Végétale	M	Kouassi- Kouassikro
37	EFFO N'Goran René	07 09 28 78 19	Animateur Rural	Assistant des Productions Animal et Végétale	M	Dimbokro
38	KONAN Kouamé Samuel	07 48 36 17 86	Animateur Rural	Moniteur des Productions Animal et Végétale	M	Dimbokro
39	ELOGNE Patricia Noelle	07 47 77 59 26	Animateur Rural	Ingénieur des Techniques des Eaux et Forêts	F	Bongouanou
40	OUATTARA Oumar	07 77 73 61 20	Animateur Rural	Moniteur des Productions Animal et Végétale	M	Bongouanou
41	GBAZOGA Déluko Lucie	07 57 45 30 08	Animateur Rural	Ingénieur des Techniques des Eaux et Forêts	F	Bouaké
42	Alassane OUATTARA	07 57 95 63 21	Animateur Rural	Moniteur des Productions Animal et Végétale	M	Bouaké
43	METCH Eribin Esaie	07 07 04 12 17	Animateur Rural	Moniteur des Productions Animal et Végétale	M	Beoumi
44	ABALE Zié Brice- Hervé	07 47 22 02 03	Animateur Rural	Assistant des Productions Animal et Végétale	M	Béoumi
45	SOKOLO Marius Trésor	07 57 54 17 37	Animateur Rural	Moniteur des Productions Animal et Végétale	M	Didievi
46	N'DRI Kouakou Fabrice	07 59 94 34 01	Animateur Rural	Assistant des Productions Animal et Végétale	M	Didievi
47	KOUAME Joseph Hermann	07 08 37 73 22	Animateur Rural	Assistant des Productions	M	Tiebissou

Ordre	Noms et prénoms	Contacts	Poste	Titre	Genre	Lieu de service
				Animal et Végétale		
48	KOUAKOU Adjoua Mireille	07 48 38 99 11	Animateur Rural	Moniteur des Productions Animal et Végétale	F	Tiébissou
49	YAO Kouakou Guillaume	07 78 45 17 23	Animateur Rural	Assistant des Productions Animal et Végétale	M	Ouellé
50	COULIBALY Tennin	07 47 78 84 15	Animateur Rural	Moniteur des Productions Animal et Végétale	F	Sakassou
51	KALET Siagbé	07 07 70 20 81	Animateur Rural	Assistant des Productions Animal et Végétale	M	Sakassou
52	YEO WONNAN EUGENE		Coordonnateur SFN		M	MINEF/DGRE Abidjan
53	DJAA KOFFI ANTOINE		Point Focal PIF		M	MINEF/DCA Abidjan
54	ADINGRA YAO		Contrôleur Financier		M	Contrôle Financier Yamoussoukro
55	YEO FRANCK DESIREE		Chef de Service chargé des Opérations de contrôle		F	Contrôle Financier Yamoussoukro
56	GOBA N'DRIN THERESE Epse FRANCOIS		Agent vérificateur		F	Contrôle Financier Yamoussoukro
57	KOKORA Née GOUESSE DOUE JOSEPHINE		Secrétaire		F	Contrôle Financier Yamoussoukro
58	TCHEDÉ MARTIN		Chauffeur		M	Contrôle Financier Yamoussoukro
59	OULAI VIVIEN		Agent Comptable		M	Agence Comptable auprès du PIDACC - Yamoussoukro
60	KONE PICHÉ LUCIEN		Assistant Comptable		M	Agence Comptable auprès du PIDACC - Yamoussoukro
61	KONE NOUHA		Point Focal du Projet à la DPIP		M	DPIP Abidjan
62	KOUASSI AMIAN		Point Focal du Projet au MINEF		M	MINEF/DEPE Abidjan
63	ANDOH KOUADIO PAUL		Point Focal du Projet à la DRMP		M	DRMP Yamoussoukro
64	KANTE IBRAHIM KALILE		Point Focal du Projet à la Direction Générale des Financements		M	DGF/Abidjan

Ordre	Noms et prénoms	Contacts	Poste	Titre	Genre	Lieu de service
65	Mme EPOINT née SOTTY AYA ESTELLE	Contacts	Point Focal du Projet à la Direction du Budget de l'ETAT		F	DBE/Abidjan

XI. ÉVALUATION ET RAPPORTS

Conformément au cadre logique révisé du projet PIDACC Côte d'Ivoire, le suivi de l'impact et des progrès est structuré autour d'indicateurs clés de performance (KPI) et de méthodes d'évaluation spécifiques à chaque niveau de la chaîne de résultats (Impact, Effets, Produits).

Voici une explication des KPI et des méthodes d'évaluation :

a. Suivi de l'Impact

L'objectif global du PIDACC-CI est de contribuer à l'amélioration de la résilience des populations et des écosystèmes par une gestion durable des ressources naturelles. Les impacts attendus sont la préservation des écosystèmes et l'augmentation des revenus.

➤ Indicateurs Clés de Performance (KPI) au niveau de l'Impact :

- **Les écosystèmes sont préservés :**
 - **Tonnage additionnel de CO2 séquestré / (tCO2e) :**
 - Unité : tCO2e
 - Base (2023) : 0 (selon SDR GCF)
 - Cible (2027) : 6 000 000 tCO2e
 - Description : Quantité en tonnes métriques d'équivalent CO2 séquestrées grâce aux activités de régénération naturelle, de reboisement et d'afforestation.
 - Mode de calcul : Basé sur la combinaison des lignes directrices du GIEC 2006 et du guide Olofson 2014 (Séquestration = Données d'activités X facteurs de séquestration). **Le GCF a suggéré d'utiliser l'approche EX-ACT de la FAO.**
 - **Fréquence de garantie du débit écologique du fleuve Niger :**
 - Unité : Ans
 - Base (2023) : 3 sur 4 ans
 - Cible ((2027) : 5 sur 6 ans
 - Description : Débit requis pour maintenir une quantité et une qualité suffisantes d'habitats pour les activités biologiques des espèces.
 - **Augmentation de la couverture végétale :**
 - Unité : %
 - Base (2023) : ND (Non Disponible)
 - Cible ((2027) : +10%

- Description : Augmentation de la superficie que recouvre la végétation exploitable.
- Mode de calcul : $\frac{[\text{Superficie année N} - \text{superficie année N-1}]}{\text{Superficie année N-1}} \times 100$.
- **Les revenus ont augmenté :**
 - **Augmentation du revenu en milieu rural :**
 - Unité : %
 - Base (2023) : 748 236 (1 632 USD selon SDR GCF)
 - Cible ((2027) : +25%
 - Description : Augmentation de la marge issue des activités des ménages dans les zones du projet sur une année civile.
 - Mode de calcul : $\frac{[\text{revenu année N} - \text{revenu année N-1}]}{\text{revenu année N-1}} \times 100$.

Méthodes d'Évaluation / Moyens de Vérification pour l'Impact :

- Rapport d'Étude Mesure, Rapportage et Vérification (MRV)
- Rapport ABN
- Rapports d'activité Responsable du Développement des Chaines de Valeur Agricole (RCDVA), Agence National d'Appui au Développement Rural (ANADER), Responsable de la Conservation des Eaux des Sols Défenses et Restauration des Sols (RCES-DRS)
- Rapport FEM
- Plan National de Développement (PND)
- Rapport Enquête suivi d'un panel
- Fournisseurs de données : REDD+, ABN, Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE), ANADER / Direction de l'Évaluation et de la Prospective Nationale DEPN du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et de la Transition Ecologique (MINEDT)/ Direction Générale de la Planification, des Statistiques et des Projets Agricoles (DGPSA), DSG, ANADER ou enquête de suivi auprès d'un panel.
- Périodicité : Annuelle ou Bisannuelle selon l'indicateur.

b. Suivi des Effets (Outcomes)

Les effets attendus concernent la restauration et la meilleure gestion des écosystèmes, la sécurisation et l'augmentation des productions, et le renforcement de la capacité d'adaptation aux changements climatiques (CC).

➤ Indicateurs Clés de Performance (KPI) au niveau des Effets :

- **Les écosystèmes sont restaurés et mieux gérés :**
 - Évolution de la superficie des terres dégradées du domaine rural (Proxy : Nombre d'ha de terre restaurées) : Cible $\leq 15\%$ / 10 490 ha
 - Évolution du Taux de boisement dans les exploitations agricoles : Cible $\geq 30\%$
 - Terres de culture additionnelles durables (ha) : Cible 100 000 ha

- Terres d'habitats naturels additionnels durables (ha) : Cible 120 000 ha
- FRACC (Fonds Régional d'Adaptation au Changement Climatique) et mécanisme de PSE (Païement pour Services Environnementaux) opérationnel : Cible Oui / 1
- **Les productions sont sécurisées et augmentées :**
 - Variation des rendements des tubercules (Igname, Manioc) : Cible 100%
 - Variation des rendements des céréales (Maïs, Riz) : Cible $\geq 60\%$
 - Volume additionnel d'eau mobilisé (millions m³) : Cible 30 millions m³
 - Productions végétales additionnelles (tonnes) : Cible 110 768 tonnes
 - Productions halieutiques additionnelles (tonnes) : Cible 2 373 tonnes
 - Productions de viande additionnelles (tonnes) : Cible 3.36 tonnes (valeur cible semble faible, possiblement une erreur dans le document, la base étant en nombre de têtes)
 - Pourcentage de productions intégrées dans une chaîne de valeur agricole : Cible $\geq 25\%$
 - Volume d'eau mobilisé (m³) : Cible 47 520 000 m³
- **Capacité d'adaptation aux CC renforcées :**
 - Nombre de ménages ayant adopté les pratiques AIC (Agriculture Intelligente face au Climat) : Cible 765 000
 - Nombre d'emplois créés pour les jeunes ruraux (dont 50% de femmes) : Cible 25 000 (50% F)

Méthodes d'Évaluation / Moyens de Vérification pour les Effets :

- Statistiques Agricoles
- Rapports de suivi périodique du projet
- Rapport de revue à mi-parcours et rapport d'achèvement du projet
- Rapports périodiques produits de la Direction Générale de la Forêt et la Faune (DGFF), Directions Régionales du Ministère des Eaux et Forêts, Rapport étude GCF
- Rapport d'activité Agence National d'Appui au Développement Rural (ANADER), Direction Générale de la Planification, des Statistiques et des Projets Agricoles (DGPSA)
- Rapport ABN/ Correspondance adressée au pays par l'ABN
- Rapport d'enquête à partir de la base de données de la SDR
- Rapport d'étude technique
- Rapport périodique ANADER, Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) en Côte d'Ivoire
- Rapports d'activité structures en convention avec PIDACC et Assistance Technique.
- Fournisseurs de données : Direction du Reboisement et du Cadastre Forestier (DRCF)/ DGPSA, RCES DRS / RTE, DGPSA /ANADER, DGFF/AT, ABN, UNCP/ DGPSA/ ANADER/ Enquête suivi d'un panel, Direction de l'Hydrologie/ Agence pour le Développement de la Riziculture (ADERIZ) en Côte d'Ivoire, MIRAH/Enquête suivi d'un panel, AT/UNCP/Institut Nationale de la Statistique (INS)/ CNU.
- Périodicité : Annuelle ou Bisannuelle selon l'indicateur.

c. Suivi des Produits (Outputs) par Composante

Les produits sont les résultats directs des activités du projet, organisés par composantes et sous-composantes.

Exemples d'Indicateurs Clés de Performance (KPI) au niveau des Produits (liste non exhaustive) :

- **Composante 1 : Développement de la résilience des ressources et des écosystèmes**
 - SC1.1 Protection des ressources et des écosystèmes :
 - Conservation des Eaux et des sols CES/DRS (Ha) : Cible 1197 ha
 - Ravins/Berges stabilisés (km) : Cible 50 km
 - Forêts réhabilitées et aménagées (ha) : Cible 1726 ha
 - SC1.2 Renforcement de la gestion partagée des ressources naturelles :
 - Nombre des stations hydrométriques installées : Cible 3 (Note : le document contient aussi "Nombre des stations agro-climatologiques installées", Cible 3)
 - Nombre de producteurs touchés par les campagnes sur la lutte contre la pollution des eaux : Cible 7500
 - SC1.3 Appui au développement des plantations forestières et agroforestières :
 - Nombre de plants de pépinière acquis : Cible 5 630 000
 - Superficies agroforestières (ha) : Cible 9 000 ha (net)
 - Superficies de pare feux aménagés (ha) : Cible 1670 ha (révisé de 2000 ha)
- **Composante 2 : Développement de la résilience des populations et des écosystèmes**
 - SC2.1 Développement des infrastructures hydro-agricoles à but multiple :
 - Nombre de retenues d'eau réhabilitées : Cible 3
 - Débarcadères construits (unité) : Cible 2
 - SC 2.2 Mesures d'accompagnement et protection sociale :
 - Nombre d'infrastructures communautaires d'adaptation aux CC construits : Cible 11 (30%F) (révisé de 17)
 - Nombre de producteurs accompagnés sur les bonnes pratiques d'adaptation au CC : Cible 15000 (50%)
 - SC2.3 Développement des chaînes de valeurs agricoles :
 - Superficie de plantations agricoles pérennes créées : Cible 1041 ha (30%F) (révisé de 1500 ha)
 - Nombre de groupements dotés en équipements de production : Cible 40 (50%F)
 - SC2.4 Renforcement de capacité :
 - Nombre d'agents techniques de vulgarisation formés et équipés : Cible 700 (30%F)
- **Composante 3 : Gestion du Projet**
 - Nombre de rapports d'audit de Performance environnementale annuels acceptés : Cible 6 (+2)
 - Nombre de plans annuels de travail (PTBA) : Cible 9

Méthodes d'Évaluation / Moyens de Vérification pour les Produits :

- Rapports d'activités du projet
- Rapports de suivi périodique du projet
- Rapports de formation/ Liste de présence
- PV de livraison et de réception
- Rapports et textes (pour les éléments réglementaires ou plans élaborés)
- PTBA et rapports d'audits pour la composante gestion.
- Fournisseurs de données : UNCP, DRCF, Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, et Météorologique (SODEXAM), Centre Ivoirien Anti-Pollution (CIAPOL), DGRE, Agence Nationale de l'Environnement (ANDE), ABN, AT, DGPSA/ANADER, MIRAH, RSE, ESE.
- Périodicité : Principalement Annuelle, quelques-uns Bisannuelle.

d. Méthodologie Générale de Suivi et Évaluation

Le cadre logique détaille pour chaque indicateur :

- **L'unité de mesure.**
- **La situation de référence (Base 2023) :** Permet de mesurer les progrès accomplis par rapport à une situation initiale.
- **La cible (2025 + prorogation) :** Définit les objectifs quantitatifs ou qualitatifs à atteindre.
- **La zone d'intervention.**
- **La source de vérification :** Précise où trouver les données pour vérifier l'atteinte de l'indicateur (ex: rapports d'études, statistiques, rapports d'activités).
- **Le responsable au sein de l'UNCP (Unité Nationale de Coordination du Projet) et les fournisseurs de données :** Identifient les acteurs clés pour la collecte et la validation des informations.
- **La périodicité :** Indique la fréquence à laquelle l'indicateur doit être mesuré (annuelle, bisannuelle).
- **La description et le mode de calcul :** Clarifient la signification de l'indicateur et la méthode pour le quantifier, assurant une compréhension et une mesure uniformes.

e. Processus d'évaluation :

1. **Collecte régulière des données :** Selon la périodicité établie, les responsables désignés collectent les données auprès des fournisseurs identifiés.
2. **Analyse des données :** Comparaison des données collectées avec les valeurs de référence et les cibles pour évaluer les progrès.
3. **Vérification :** Utilisation des moyens de vérification spécifiés (rapports, études, etc.) pour valider les données et les réalisations.
4. **Rapports de suivi :** Production de rapports périodiques (trimestriels, annuels) pour documenter les progrès, les défis et les résultats atteints.

5. **Revues et Évaluations** : Des revues à mi-parcours et des évaluations finales sont prévues pour analyser en profondeur l'efficacité, l'efficacité, l'impact et la durabilité du projet. Le cadre logique lui-même est révisé suite à la revue à mi-parcours pour ajuster les objectifs si nécessaire.
6. **Audits** : Des audits des comptes, de passation de marché et de performance environnementale sont réalisés annuellement pour assurer la conformité et la bonne gestion.

Ce système permet de suivre de manière continue les performances du projet, d'identifier les écarts par rapport aux prévisions, de prendre des mesures correctives et de rendre compte aux parties prenantes de l'utilisation des ressources et de l'atteinte des objectifs. Les risques et mesures d'atténuation sont également identifiés dans le cadre logique pour une gestion proactive des défis potentiels.

XII. DOCUMENTS

Liste des documents importants du projet collecter et transmettre dans un fichier

Documents nécessaires	Existence (O/N)	Observations
Accord de financement par instrument financier		
Accord de don FSC/PIF 55556155001751	OUI	Accord signé le 07 mai 2019 – Premier décaissement effectué (18/02/2020) - Cinq (05) DPD réglées - Première DRF de réapprovisionnement de CS effectué (11/04/2024) - Deuxième DRF de réapprovisionnement de CS effectué (18/45/2024)
Accord de don UE 5110155000504	OUI	Accord signé le 07 mai 2019 – Premier décaissement effectué (26/02/2020) - Première DRF de réapprovisionnement de CS effectué (17/10/2024) – Huit (08) DPD réglées
Accord de prêt FAD 2100150040895	OUI	Accord signé le 07 mai 2019 – Premier décaissement effectué (13/05/2020) – Première DRF de réapprovisionnement de CS effectué (27/09/2022) – Deuxième DRF de réapprovisionnement de CS effectué (16/01/2024) – Troisième DRF de réapprovisionnement de CS effectué (23/12/2024) –Vingt-six (26) DPD réglées
Accord de prêt FSC/PIF 556510000651	OUI	Accord signé le 07 mai 2019 – Premier décaissement effectué (20/05/2020) – Première DRF de réapprovisionnement de CS effectué (28/09/2022) – Deuxième DRF de réapprovisionnement de CS effectué (12/01/2024) – Troisième DRF de réapprovisionnement de CS effectué (09/12/2024) – Vingt-six (26) DPD réglées

Accord de don FVC (GCF) (5585155000002)	OUI	Accord signé le 20 décembre 2021 – Premier décaissement effectué (28/09/2022) – Première DRF de réapprovisionnement de CS effectué (17/10/2024) – Deuxième DRF de réapprovisionnement de CS effectué (20/12/2024) – Dix-neuf (19) DPD réglées
Accord de prêt FVC (GCF) 5585150000004	OUI	Accord signé le 17 janvier 2022 - Ratification effective – Premier décaissement effectué le 19 janvier 2023 – Deux (02) DPD réglées
Convention de rétrocession ABN/FEM – RCI 000023/2020/ABN/SE/DT/CJ/URC/PIDACC/BN	OUI	Convention signée en mars 2020 Premier décaissement effectué en faveur de la RCI le 30/03/2022
Lettre de décaissement	NON	Le projet n'a reçu aucune lettre de décaissement pour les accords signés
AGPM/PPM	OUI	Au total, depuis le démarrage du projet jusqu'au 30/09/2024, le PPM de base a connu trois (03) révisions. Il a été élaboré et validé le 13/04/2021 et couvrait 18 mois allant du 01/06/2020 au 30/11/2021 : -PPM révisé N°01 : validé le 09/02/2022 et couvrant la période du 01/12/2021 au 31/12/2022 ; –PPM révisé N°02 : validé le 24/04/2023 et couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 –PPM révisé N°03 : validé le 07/02/2024 et couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024. -La quatrième révision entamée en août 2024, a été validée par la BAD le 25/09/2024 à la suite de la revue à mi-parcours et est valable pour la période s'achevant au 31/12/2024.
Manuel de décaissement	OUI	Utilisé pour les procédures de décaissement
Manuel de procédures administratives, comptables et financières	OUI	Manuel élaboré au niveau régional – Atelier d'appropriation organisé en février 2022 à Cotonou (Benin) – Manuel en vigueur depuis l'exercice 2022.
Logiciel de gestion intégrée	OUI	Logiciel Tom2pro installé et utilisé – Un atelier de renforcement de capacités organisé du 13 au 25 juin 2022 à Abidjan (Côte d'Ivoire) suivi d'un atelier sur TOM2ETATfin et TOM2MONITORING tenu du 17 au 27 février à Conakry (Guinée)
Nouveau référentiel comptable des projets (SYCEBNL)	OUI	-Deux ateliers de formation sur le nouveau référentiel effectués à Abidjan. Attente du paramétrage du logiciel TOM2PRO pour faciliter la sortie des états financiers sous ce référentiel et réussir l'audit des comptes 2024.
Revue à mi-parcours	OUI	-Revue à mi-parcours effectué. - Prorogation du projet au 31/12/2027
Rapport d'Evaluation du projet	OUI	Rapport disponible et utilisé
CostTab (Liste des biens et services)	OUI	Cost Tab disponible et utilisé

Nota Bene :

AGPM = Avis Général de Passation de Marché

DPD= Demande de Paiement Direct

PIF= Programme d'Investissement Forestier

PPM= Plan de Passation de Marché

